LA MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY POLITIQUE CULTURELLE

espace d'inspiration

M. R. C. DU FRORD DU SAGUENAY

LA MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY...

Espace d'inspiration!

Avec ses vastes paysages et ses gens portés par l'élan de construire, notre MRC ne peut que vous inviter à vous laisser inspirer.

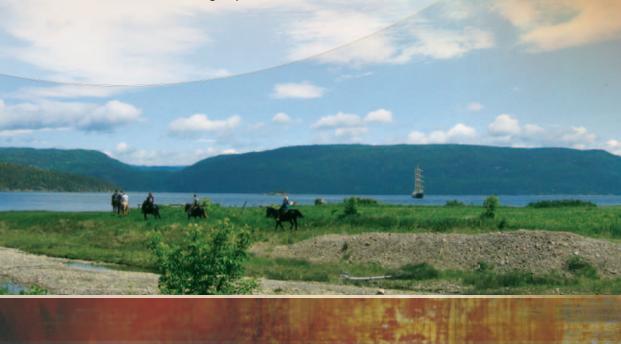
Pour cette politique culturelle, nous voulions un thème qui soit le reflet de ce qu'est la culture d'ici. Or, la culture, c'est d'abord une affaire humaine. En effet, si nos artistes, artisans et intervenants s'affairent tant à ouvrir des fenêtres culturelles, c'est d'abord et avant tout parce qu'il y a des gens qui vivent ici, des gens inspirés et inspirants.

Qu'ils soient agriculteurs, sculpteurs, travailleurs forestiers, enseignants, peintres, ouvriers, écrivains, parents au foyer, musiciens, tous les habitants de notre territoire contribuent à tisser la vaste trame de notre vie culturelle.

lci, l'espace est immense et la lumière sans pareille, tant dans les paysages que dans nos esprits.

C'est pour cela que l'on peut affirmer : la MRC du Fjord-du-Saguenay... Espace d'inspiration!

Marie Christine Bernard, Écrivaine et membre du groupe de travail



Mot du préfet	4
Préambule	5
Portrait de la MRC du Fjord-du-Saguenay	6
En résumé	9
Pour définir la culture	10
Notre culture	10
La situation de la culture et du patrimoine	11
Le positionnement de la culture envers les champs d'intervention de la MRC	17
Notre vision d'avenir	17
Les principes directeurs	18
Les axes d'intervention et les orientations	18
Le plan d'action	22
Crédits de la publication	23

MOT DU PRÉFET

En mon nom et en celui du conseil de la MRC, il me fait plaisir de vous présenter la politique culturelle de la MRC du Fjord-du-Saguenay adoptée le 9 juin 2009. Cette dernière permet de prendre connaissance de tout le potentiel de notre territoire en matière d'art, de culture et de patrimoine, et ce, suite à un travail échelonné sur une année.



Cette politique culturelle s'inscrit également dans l'ensemble des outils de planification de la MRC soit, la révision du schéma d'aménagement et de développement ainsi que la vision stratégique adoptée en 2006. De plus, en adhérant au programme Villes et villages d'art et de patrimoine (VVAP) du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCFQ) en janvier 2008, la MRC donne un signal clair quant au rôle qu'elle entend jouer en regard de son développement culturel.

Le 15 octobre 2008, les élus de la MRC ont ainsi résolu de procéder à l'élaboration d'une politique culturelle. Cette politique, destinée à l'ensemble du territoire, vise ultimement à prévaloir la MRC du Fjord-du-Saguenay d'une entente de développement culturel avec le MCCCFQ et d'autres partenaires. Afin d'assurer une bonne représentation du milieu tout au long du processus, un groupe de travail a été formé à cet effet. Je tiens à souligner leur participation dans l'ensemble de cette démarche.

Je souhaite que la mobilisation observée lors de l'élaboration de la politique culturelle se poursuive et mène à la réalisation de projets rassembleurs. Enfin, je vous invite à vous approprier et à faire vivre cette politique dans vos communautés, ce qui nous permettra de mieux affirmer notre identité culturelle.

Bonne lecture!

Jean-Marie Claveau, préfet

Loveau



Nous tenons à adresser un remerciement spécial à ceux et celles qui ont participé au groupe de travail pour l'élaboration de la politique culturelle :

- Mme Danielle Bergeron, Réseau BIBLIO du Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Mme Marie Christine Bernard, écrivaine et résidante de Larouche
- Mme Catherine Boivin, Commission scolaire des Rives-du-Saguenay
- Mme Magalie Bouchard, Complexe socio-culturel de Saint-Ambroise
- M. Régis Bouchard, Festival de la chanson de Saint-Ambroise
- M. Claude Boucher, maire de L'Anse-Saint-Jean
- Mme Hélène Gagnon, Site de la Nouvelle-France
- Mme Marie-Belle Girard, Centre international d'exposition de Larouche (CIEL)
- M. Steeve Lemyre, MRC du Fjord-du-Saguenay
- Mme Juli Lesage, Comité de promotion des arts de L'Anse-Saint-Jean et artiste peintre
- Mme Collette Pelletier, Exposition internationale de crèches de Rivière-Éternité
- Mme Reina Simard, Exposition internationale de crèches de Rivière-Éternité
- M. Laurent Thibeault, maire de Sainte-Rose-du-Nord
- M. Michel Tremblay, Atelier Thermic de Saint-Fulgence
- Mme Cathleen Vickers, Centre international d'exposition de Larouche (CIEL)

La MRC du Fjord-du-Saguenay souligne également l'apport des personnes qui ont alimenté les réflexions lors des ateliers de travail et d'entrevues individuelles. Ces ateliers de travail se sont respectivement tenus dans le Bas-Saguenay et dans la Couronne Nord les 26 et 31 mars 2009. Le but de cette démarche était de sonder les préoccupations des artistes, des artisans, des organismes et des citoyens impliqués dans la culture et le patrimoine. Ces rencontres étaient l'occasion de les interpeller sur les objectifs à atteindre et les actions à poser en vue du plan d'action de la politique culturelle de la MRC. Plus de 40 personnes y ont participé. Enfin, des rencontres individuelles ont aussi eu lieu avec d'autres intervenants du milieu culturel. L'ensemble de la démarche a été entériné par le comité politique d'aménagement de la MRC.

Nous tenons également à remercier la direction régionale du MCCCFQ, le réseau Villes et villages d'art et de patrimoine ainsi que les municipalités de la MRC et leur agent de développement.

Portrait de la MRC du Fjord-du-Saguenay¹

UN VASTE TERRITOIRE

La MRC du Fjord-du-Saguenay s'inscrit s'inscrit parmi les territoires habités les plus périphériques du Québec. Elle veille au développement de la partie la plus à l'est de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Du nord au sud, elle encercle complètement Ville de Saguenay.

La rivière Saguenay scinde le territoire d'est en ouest. Ainsi, au nord de cette rivière, on trouve les municipalités de la Couronne Nord : Sainte-Rose-du-Nord, Saint-Fulgence, Saint-Honoré, Saint-David-de-Falardeau, Bégin, Saint-Ambroise, Saint-Charles-de-Bourget et Larouche. Le secteur Bas-Saguenay est, pour sa part, composé des municipalités de Petit-Saguenay, L'Anse-Saint-Jean, Rivière-Éternité, Saint-Félix-d'Otis et Ferland-Boilleau.

On dénombre plus de 20 000 habitants occupant 43 000 km², qui sont davantage répartis en territoire municipalisé. La vaste étendue de la MRC est attribuable à la présence de trois territoires non organisés (Mont-Valin, Lac-Ministuk et Lalemant) où l'on trouve de nombreux lacs et cours d'eau.

La géomorphologie du territoire de la MRC est le résultat d'une succession de glacia-

tions qui sont venues moduler la surface terrestre. Ce phénomène est appelé graben du Saguenay. Le fjord du Saguenay en fait partie. Reconnu comme le plus septentrional, il est le seul fjord habité en Amérique du Nord. Avec sa longueur de 70 km, il se classe parmi les plus longs fjords au monde. C'est la portion de la rivière Saguenay située entre la flèche littorale de Saint-Fulgence et son embouchure à Tadoussac qui est considérée comme un fjord.

Une autre particularité de la MRC est sans contredit la présence du massif des monts Valin. Celui-ci connaît un enneigement exceptionnel inspirant le nom de vallée des Fantômes. Ce massif montagneux est omniprésent dans le paysage saguenayen.



¹ Les informations relatives à la géographie et à la démographie proviennent en grande partie du second projet de schéma d'aménagement et de développement révisé adopté par la MRC le 9 juin 2009.

Une histoire d'eau et de bois

Avant même la création de la MRC du Fjord-du-Saguenay comme entité administrative en 1983, différents peuples ont découvert, exploré et exploité ce territoire. En effet, celui-ci est marqué par un fjord navigable bordé de caps et d'impressionnantes murailles, mais aussi d'un terrain fertile pour l'exploitation des ressources forestières, agricoles, hydroélectriques et fauniques favorisant la villégiature, les pourvoiries et les parcs nationaux.

Selon les recherches archéologiques, l'occupation du territoire remonte à plus de 5 000 ans. Le commerce des fourrures a contribué à l'établissement de postes de traite le long du Saguenay et, par la suite, la coupe de bois a mené à l'implantation de nombreuses scieries à proximité des cours d'eau, ce qui a contribué à l'ouverture officielle de la région.²

Au XIX^e siècle, c'est le pin blanc, haut de plusieurs dizaines de mètres, qui intéresse les hommes d'affaires britanniques impliqués dans le commerce du bois. En effet, les plus beaux troncs servent aux chantiers maritimes et deviennent des mâts de bateau, le reste servant à la production de madriers de charpente. À compter de 1838, la

Société des Vingt-et-un établit des moulins à l'anse au Cheval (Petit-Saguenay), aux Petites-Îles (canton Dumas), à L'Anse-Saint-Jean et à la Descente des Femmes (Sainte-Rose-du-Nord). De plus, Roger Bouchard se charge des moulins à l'anse à Pelletier (Saint-Fulgence) et à l'anse à la Croix (canton Otis). En 1843, ces établissements appartiennent tous à la famille Price.³

L'exploitation des terres en vue de l'activité agricole commence bien avant l'autorisation du gouvernement de s'établir au Saguenay (1842). Michel Simard, installé à l'anse aux Foins (Saint-Fulgence), fait quelques abattis en 1839 et Alexis Simard, frère de Michel, fait une première récolte à Grande-Baie (La Baie) en 1840. L'agriculture permet ainsi de subvenir aux besoins des travailleurs forestiers, le but ultime étant d'ouvrir la région du Saguenay à la colonisation afin de combler le manque de terres cultivables en Charlevoix.⁴

Alors favorisés par l'exploitation forestière, les premiers établissements s'implantent dans le Bas-Saguenay. Mais l'époque de la grande industrie avantagera le Haut-Saguenay au détriment du Bas-Saguenay, considéré comme un bassin d'approvisionnement. D'ailleurs, dès 1917, la Compagnie Price entreprend des études sur la rivière Shipshaw pour la construction de barrages et de centrales électriques sur la rive nord du Saguenay.⁵

Références : voir page 23



Un défi démographique

De nos jours, l'occupation du territoire de la MRC du Fjord-du-Saguenay se concentre davantage du côté de la Couronne Nord, qui correspond à 80 % du total des habitants de la MRC, en comparaison du secteur du Bas-Saguenay, qui s'établit à 20 %. Les secteurs de la Couronne Nord et du Bas-Saguenay ont donc affaire à un contexte démographique différent.

La faible croissance démographique reste préoccupante et requiert des moyens ainsi que des mesures qui contribuent au maintien et au renouvellement des populations locales. 6 C'est notamment par l'amélioration de la qualité de vie et, plus spécifiquement, par le développement culturel et la mise en valeur du territoire qu'il est possible de rendre la MRC du Fjord-du-Saguenay plus attrayante.

DES PAYSAGES RÉPUTÉS

La MRC du Fjord-du-Saguenay, par son nom, en dit beaucoup sur ce qui la caractérise et la différencie des autres territoires. En effet, elle est connue et reconnue pour ses paysages exceptionnels attribuables à deux secteurs naturels, le fjord du Saguenay et le massif des monts Valin, où il y a absence de grande industrie.

Grâce au mouvement touristique amorcé dans les années 1880, ces paysages naturels sont visités par des artistes de diverses provenances. Amoureux de Charlevoix, ils se dirigent en plus grand nombre vers le Saguenay à la découverte de nouveaux espaces. Ces paysages deviennent ainsi sujets d'inspiration picturale. C'est la toile de l'artiste peintre Lucius O'Brien, *Lever de soleil sur le Saguenay*, qui souligne un tournant dans l'évolution de la peinture paysagiste canadienne en 1880. D'autres peintres profiteront par la suite de l'inspiration du Saguenay.⁷

⁶La Stratégie MigrAction permet à la région de passer en mode solutions par une intervention régionale visant l'atteinte d'un bilan migratoire positif des jeunes.

⁷ Alain Dumas et Yves Ouellet, Le fjord du Saguenay: Merveille du Québec, Saint-Laurent, Éditions du Trécarré, 1993, 160 p.

En résumé

On retient que le territoire de la MRC du Fjord-du-Saguenay est marqué par :

- une vaste étendue, comprenant une importante superficie de territoires non organisés, ce qui fait d'elle la troisième plus grande MRC en superficie au Québec;
- une faible densité de population (0,5 habitant par kilomètre carré), soit la MRC la moins populeuse de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean;
- des municipalités rurales aux profils différents, que l'on regroupe sous deux réalités géographiques: la Couronne Nord et le Bas-Saguenay;
- un couvert forestier de 92 % sur l'ensemble du territoire:
- une économie en mutation basée sur l'exploitation des ressources naturelles.





Des enjeux sont également à prendre en compte lorsque l'on pense au développement du territoire de la MRC sur les plans social, culturel et économique :

- le bilan migratoire de la population et le fait de recruter des jeunes en vue de leur établissement en région représentent un défi;
- le développement d'une culture entrepreneuriale dans la région et la diversification de l'économie de la MRC sont primordiaux;
- le maintien des services de base est important dans l'établissement de nouveaux arrivants et le contexte de vieillissement de la population entraîne des besoins différents.

Finalement, le développement culturel, la mise en valeur du patrimoine et des paysages ainsi que l'amélioration du cadre bâti s'inscrivent parmi les facteurs qui contribuent à une meilleure qualité de vie des communautés.

Pour définir la culture « La culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits

« La culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. »⁸

Dans cette politique culturelle, on inclut également la notion de patrimoine, que l'on définit par :

« Un ensemble d'éléments matériels et immatériels, d'ordre culturel, chargés de significations multiples, à dimension collective, et transmis de génération en génération. Il se présente sous l'angle de grandes catégories (le patrimoine archéologique, architectural, ethnologique, artistique, archivistique, etc.), de thèmes (le patrimoine résidentiel, industriel, religieux, etc.), de biens et de territoires protégés. »⁹

NOTRE CULTURE

Enracinée dans ce vaste territoire où la force de l'eau et les ressources naturelles sont omniprésentes, notre identité culturelle s'est affirmée à travers une histoire encore récente. La culture saguenayenne constitue un aspect fondamental du développement du territoire de la MRC du Fjord-du-Saguenay. C'est par les caractéristiques de ce territoire rural diversifié que cette culture se révèle. Par l'expression de son identité, la culture se module et prend la couleur de l'authenticité des gens qui l'habitent et l'animent.

Par sa politique culturelle, la MRC du Fjord-du-Saguenay reconnaît l'importance des arts et de la culture dans la qualité de vie et le développement des communautés et de ses citoyens. Par cet outil de mise en valeur et de développement, elle s'engage à favoriser l'émergence de projets culturels structurants, novateurs, rassembleurs et accessibles à tous. La MRC souhaite que le plan d'action découlant de sa politique contribue à l'atteinte d'un bilan migratoire positif de la population et à la diversification de l'économie locale.

⁸ UNESCO, Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles, Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico City, 26 juillet-6 août 1982.

⁹ Ministère de la Culture et Regroupement du loisir municipal, Guide d'élaboration et de mise en œuvre d'une politique culturelle municipale, Annexe 1 : Terminologie, p. 41.

La situation de la culture et du patrimoine

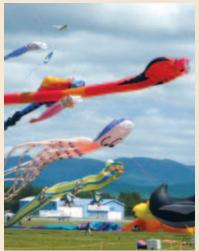
DES VILLAGES DYNAMIQUES

Les municipalités qui composent le territoire de la MRC du Fjord-du-Saguenay apportent une contribution au développement de la culture et à la mise en valeur du patrimoine. Dans une certaine mesure, elles l'encouragent de diverses façons, soit par les reconnaissances patrimoniales, par l'aide financière accordée aux organismes, par la mise en valeur et la promotion de la culture locale ainsi que par les mesures de protection du patrimoine local.

De plus, notons l'apport de bénévoles pour tout ce qui concerne les activités sociales, communautaires et culturelles. La vie culturelle des citoyens de la MRC dépend beaucoup de cet engagement bénévole. Ces ressources constituent la force motrice des organismes. Sans eux, leur fonctionnement s'avèrerait difficile, voire impossible.

... ET FESTIFS!

Le dynamisme des communautés se révèle par la présence d'évènements et d'activités à vocation culturelle et communautaire. Ces évènements s'arriment aux stratégies de développement local, laissant place à diverses initiatives en lien, dans la plupart des cas, avec les spécificités du milieu. Certains obtiennent une visibilité qui va au-delà des frontières du Québec, par des participants qui proviennent d'autres provinces canadiennes ou même de l'extérieur du pays. De façon ponctuelle, le territoire de la MRC fait l'objet de tournages de films et d'émissions télévisées. L'effet d'entraînement, la solidarité et le dynamisme ressentis lors de ces occasions sont à prendre en considération parmi les retombées de ces évènements.



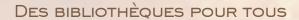


UNE NATURE À POTENTIEL CULTUREL

L'achalandage généré par le tourisme de nature (écotourisme, tourisme d'aventure et tourisme de plein air) constitue une masse de consommateurs pour les attraits culturels. L'aspect culturel vient alors bonifier les produits touristiques offerts. La richesse de la nature et des paysages ainsi que la mise en valeur du patrimoine et de l'histoire viennent aussi enrichir ces attraits.



Plusieurs lieux de diffusion sont répertoriés sur le territoire. Prenons par exemple le Site de la Nouvelle-France, reconnu par le Réseau muséal et patrimonial du Saguenay-Lac-Saint-Jean; Le Chevrier du Nord, reconnu par le Réseau ÉCONOMUSÉE®; et les bibliothèques publiques faisant partie du Réseau BIBLIO du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les écoles primaires et secondaires en font également partie. Divers lieux se trouvent dans cette catégorie, allant du bistrot présentant des spectacles ou effectuant la vente de produits des métiers d'art à l'aréna où se déroule un symposium ou un spectacle, ou encore l'église où l'on diffuse un concert.



Des bibliothèques publiques sont implantées dans chacune des municipalités de la MRC; ces dernières sont rattachées au Réseau BIBLIO du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Elles sont à la fois des lieux d'information, de diffusion et d'animation culturelle. Une gamme d'activités y est offerte dont, notamment, des rencontres d'auteurs. Le programme Culture pour tous, dont le Réseau BIBLIO du Saguenay–Lac-Saint-Jean est l'instigateur, permet de favoriser l'accessibilité à la culture dans les municipalités de moins de 5 000 habitants.



DES AUTEURS INSPIRÉS

Quelques écrivains habitent le territoire de la MRC et y sont actifs. De plus, la MRC accueille temporairement et de façon ponctuelle des écrivains qui y séjournent le temps de puiser leur inspiration. Ces auteurs reconnus ouvrent une fenêtre sur notre imaginaire et notre identité. La majorité de ces écrivains font partie de l'Association professionnelle des écrivains de la Sagamie–Côte-Nord. Le Salon du livre du Saguenay–Lac-Saint-Jean est aussi susceptible de rejoindre ces artistes.

La situation de la culture et du patrimoine

Un milieu scolaire mobilisé

Les établissements scolaires répartis sur l'ensemble du territoire représentent des lieux de promotion et d'initiation à la culture. À cet effet, le programme Culture-Éducation a pour mission première de transmettre le goût de l'art et de la culture aux jeunes. Différentes mesures sont ainsi mises en œuvre afin d'accroître la participation des étudiants et des enseignants à des sorties culturelles et à des spectacles et de mener des actions prévues aux politiques culturelles des commissions scolaires.

De plus, le programme Écoles éloignées en réseau favorise la communication dans les milieux ruraux par les nouvelles technologies. On profite ainsi du jumelage

> entre le Parc national du Saguenay et le Parc national des Cévennes, en France, pour échanger sur les composantes des écosystèmes français et québécois.



Pour le plaisir de la scène

Dans la catégorie des arts de la scène, les loisirs culturels prennent une place importante. Des chorales existent dans plusieurs municipalités. Une offre de cours et d'ateliers divers est aussi disponible. Le Festival de la chanson de Saint-Ambroise constitue une occasion particulière de promouvoir les arts de la scène et la chanson francophone par l'entremise d'un concours s'adressant aux interprètes (7 à 12 ans, 13 à 17 ans et 18 ans et plus) et aux auteurs-compositeurs-interprètes.



DE L'ART EN PLEIN AIR

À ce jour, plusieurs artistes et organisations en arts visuels sont recensés sur le territoire de la MRC. La grande majorité d'entre eux ont pour fonction la création et s'activent à la reconnaissance et à la promotion. De plus, certains utilisent leur atelier pour diffuser leur travail et celui des autres. En plus du sentier pédestre de Bégin et des crèches de Noël que l'on trouve à Rivière-Éternité, un projet de village-mural à Saint-Fulgence présente des fresques sur le revêtement extérieur de différents édifices. De plus, 20 œuvres d'art publiques sont réparties sur le territoire de la MRC.¹⁰

¹⁰Le Centre d'artistes Séquence a répertorié les œuvres d'art publiques de la région.

La situation de la culture et du patrimoine

UN SAVOIR-FAIRE D'ICI

Afin de bien représenter les caractéristiques du territoire de la MRC, le volet « savoir-faire traditionnels » s'ajoute à l'artisanat et aux métiers d'art. Les artisans et produits issus de l'agroalimentaire, selon la taille de production, peuvent ainsi être considérés dans cette catégorie.



En plus des boutiques qui en assurent la diffusion et la vente, nous trouvons entre autres : les bijoux, la lutherie, la poterie, la reliure, la céramique, l'ébénisterie, le rembourrage, l'armature, la gravure sur verre, la lainerie, l'archerie, etc. Certains des artisans issus du territoire de la MRC font aussi partie de la Corporation des métiers d'art du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Route des artisans.

Le domaine du patrimoine immatériel est riche, tant dans les communautés du Bas-Saguenay que celles de la Couronne Nord. Cette catégorie regroupe, par exemple, le recueil de témoignages auprès d'aînés, la récolte d'information portant sur les savoir-faire, les contes et les traditions orales, etc.

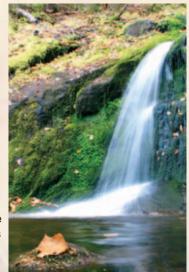
DES COMMUNAUTÉS BRANCHÉES SUR L'ACTUALITÉ

Le territoire est assez bien pourvu en matière d'outils de communication, car la plupart des municipalités produisent un journal municipal. Le Bas-Saguenay s'est, quant à lui, doté d'un outil de communication conjoint, le journal Le Trait d'union, une publication bimestrielle qui traite des succès et des bons coups des municipalités de Petit-Saguenay, de L'Anse-Saint-Jean, de Rivière-Éternité et de Saint-Félix-d'Otis. Des télévisions commu-

nautaires sont présentes sur le territoire, et TVDL (Télévision DERYtelecom) dessert en partie le territoire de la MRC. Sur le plan touristique, deux bureaux d'information touristique assurent la promotion des attraits et la diffusion d'information.

UNE CULTURE SCIENTIFIQUE EN PLEINE NATURE

Étroitement lié au caractère naturel de la MRC, le champ de la culture scientifique est représenté par les musées, par les centres d'interprétation scientifique et industrielle ainsi que par les clubs scientifiques. Sur le territoire de la MRC, notons la présence de centres de découverte et de services associés au réseau des parcs du Québec (SÉPAQ), c'est-à-dire le Parc national du Saguenay (Centre Le fjord du Saguenay, secteur de la Baie-Éternité) et le Parc national des Monts-Valin (Centre des Monts-Valin).





Des pôles de découverte du Parc marin Saguenay-Saint-Laurent sont aussi disséminés le long de la rivière Saguenay, notamment au Centre d'interprétation des battures et de réhabilitation des oiseaux (CIBRO) de Saint-Fulgence, au quai de Petit-Saguenay, à Sainte-Rose-du-Nord et à L'Anse-Saint-Jean. Dans cette catégorie, on inscrit également le Musée de la nature de Sainte-Rose-du-Nord.

En ce qui a trait au patrimoine naturel, notons, sur le territoire de la MRC, la présence de : rivières à saumons, réserves écologiques protégées, écosystèmes forestiers exceptionnels, parcs nationaux, parc marin, refuge faunique, habitats fauniques ainsi qu'une diversité de territoires protégés.

UN PATRIMOINE DE CARTE POSTALE

Les paysages de la MRC sont sans contredit le dénominateur commun des municipalités qui la composent. Les territoires d'intérêt culturel et historique du schéma d'aménagement et de développement de la MRC regroupent divers ensembles du

patrimoine bâti et paysager. Ils font aussi référence à des lieux historiques d'importance pour les communautés tels que les cœurs des villages. D'autres sites sont également susceptibles de se retrouver dans ce volet. Notons, entre autres, les ponts couverts, les clubs de pêche, le réseau de quais sur le Saguenay, les sites de pêche blanche, la route Charlevoix-Saguenay (route 381), etc.

Certaines municipalités possèdent un inventaire de leur patrimoine bâti. Des municipalités ont aussi adopté des plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour certaines zones ou bâtiments. D'autres offrent également le Service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale (SARP) aux propriétaires de maisons patrimoniales (L'Anse-Saint-Jean, Saint-Ambroise et Larouche).





Deux biens culturels ont reçu une reconnaissance et sont protégés par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, soit : la statue de Notre-Dame-du-Saguenay, située sur le cap Trinité à Rivière-Éternité, classée œuvre d'art en 1965, ainsi que les anges à la trompette de Louis Jobin ornant la devanture de l'église Saint-Honoré, reconnus œuvres d'art en 1967.

La situation de la culture et du patrimoine



UN PATRIMOINE RELIGIEUX VARIÉ

On retrouve 15 places d'église, dont six se trouvent dans le Bas-Saguenay et neuf dans la Couronne Nord. Ce nombre comprend tant les sites dont la vocation n'est plus liée au culte que les chapelles, les presbytères, les cimetières, etc. Parmi ces places d'église, soulignons : l'église Saint-Jean-Baptiste, l'église Saint-Charles-Borromée et l'église Saint-Gérard-Majella. Quelques-unes sont l'œuvre de corvées réalisées par la communauté locale ou encore par le fait de pionniers, comme la chapelle Saint-Basile-de-Tableau, attribuable au fondateur Basile Villeneuve et à sa famille. Toujours dans cette catégorie, on compte des biens religieux, par exemple la grotte de la Vierge à proximité de la chapelle de Boilleau ainsi que les croix de chemin.

DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

L'histoire de la MRC du Fjord-du-Saguenay a surtout été marquée par l'exploitation des ressources naturelles et l'industrie forestière. Des traces tangibles subsistent toujours, bien qu'on parle surtout de ruines, dans la majorité des cas, datant du début de la colonisation. On compte une trentaine de sites archéologiques sur le territoire de la MRC dont certains refèrent à l'identité culturelle « amérindien préhistorique indéterminé ».



UN PATRIMOINE DOCUMENTAIRE

Le centre d'archives de Bibliothèque et Archives nationales du Québec à Chicoutimi et la Société historique du Saguenay détiennent un fonds documentaire important. Ce patrimoine archivistique contient des photos, des cartes, des plans, des films, des volumes, des brochures, des périodiques, des journaux, etc. Les paroisses du territoire de la MRC sont également détentrices d'archives; les registres des baptêmes, des mariages et des sépultures constituent une des sources d'information sur l'histoire et sur le développement des communautés.



Par l'élaboration d'une politique culturelle, la MRC du Fjord-du-Saguenay entend mettre de l'avant la vitalité et le dynamisme des communautés de son territoire sur le plan culturel. Riche de son histoire et de son patrimoine, elle souhaite faire valoir l'identité de ce territoire, aussi source d'inspiration des créateurs. La MRC désire inscrire la dimension culturelle au sein de ses interventions de développement, notamment sur le plan de la promotion du territoire, du développement touristique, de la mise en valeur des ressources naturelles, du patrimoine, etc.

NOTRE VISION D'AVENIR

La vision stratégique de la MRC du Fjord-du-Saguenay souligne que le développement social et culturel « vise à maintenir et à renouveler la population sur son territoire. La MRC du Fjord-du-Saguenay souhaite promouvoir et améliorer la qualité de vie des collectivités. Dans cette optique, elle souhaite travailler de concert avec les multiples intervenants privés et publics pour offrir des milieux de vie attrayants, en harmonie avec l'environnement et répondant aux besoins de toutes les catégories de sa population ».

En accord avec sa vision stratégique de développement, la MRC du Fjord-du-Saguenay aspire à ce que les citoyens aient davantage accès à la culture dans leur municipalité et à l'échelle du territoire. Elle s'attend à ce que cette intégration de la culture au quotidien se fasse par une meilleure connaissance et appropriation de nos ressources culturelles et patrimoniales. Ainsi, elle vient contribuer à la qualité de vie et au renforcement du sentiment d'appartenance au territoire.

L'énoncé de la politique culturelle

LES PRINCIPES DIRECTEURS

- La culture et le patrimoine constituent une richesse, un élément rassembleur et une source d'identité et d'appartenance.
- La concertation est indispensable au développement culturel du territoire.
- Le développement culturel est une responsabilité commune à partager entre les paliers gouvernementaux, le palier municipal ainsi que le secteur privé.
- Le développement culturel doit se déployer de manière durable et responsable afin d'en assurer la pérennité.
- Le développement culturel passe par la mise en valeur et la promotion de notre réseau de tourisme culturel.
- La MRC doit tirer parti des particularités du territoire.

Le rôle de la MRC du Fjord-du-Saguenay est de veiller à ce qu'une vie culturelle dynamique se déploie sur l'ensemble de son territoire et de voir à la pérennité et à la mise en valeur du patrimoine et de l'identité culturelle du territoire.

LES AXES D'INTERVENTION ET LES ORIENTATIONS

Axe principal:

L'affirmation de l'identité culturelle du territoire de la MRC du Fjord-du-Saguenay en accord avec ses traits distinctifs et son caractère rural

Orientation principale : Développer et renforcer le sentiment d'appartenance en mettant à l'avant-plan l'histoire, les artistes et les artisans ainsi que les particularités et les éléments qui caractérisent la MRC du Fjord-du-Saguenay.

Objectifs principaux:

- Identifier et reconnaître les éléments caractéristiques du patrimoine culturel.
- Promouvoir les richesses culturelles et patrimoniales.
- Soutenir le dynamisme de la vie culturelle locale.
- Faire appel aux artistes, artisans et organismes dans les projets de développement.
- Sensibiliser la population aux richesses du territoire.
- Accroître la visibilité des intervenants ainsi que leurs activités.

Axes dérivés¹¹:

Axe 1 : L'accessibilité et la participation de la population à la vie culturelle locale et régionale

Orientation 1.1 : Favoriser la découverte de la culture et stimuler l'implication des citoyens dans la vie culturelle de la MRC.

Objectifs spécifiques :

- Évaluer les besoins en matière d'activités, de services et d'équipements.
- Initier et/ou soutenir le développement de projets culturels complémentaires en partenariat avec les municipalités.
- Encourager les projets qui visent l'accessibilité et le développement de nouveaux publics.
- Encourager la pratique de loisirs culturels.

Orientation 1.2 : Contribuer au rayonnement des activités culturelles sur l'ensemble du territoire de la MRC.

Objectifs spécifiques :

- Bonifier la promotion et la diffusion des activités et des évènements.
- Faciliter le développement et le réseautage des bibliothèques, en collaboration avec le Réseau BIBLIO du Saguenay-Lac-Saint-Jean.
- Faire connaître et faire circuler les activités, les artistes et les produits culturels sur le territoire et à l'extérieur.
- Participer à l'amélioration de la promotion et de la commercialisation des arts et de la culture de la région.

Orientation 1.3 : Instaurer un réseau de lieux de diffusion de la culture adapté aux besoins de la MRC.

Objectifs spécifiques :

- Identifier les lieux de diffusion à l'échelle du territoire.
- Évaluer les possibilités d'utilisation des lieux identifiés.
- Voir à optimiser les installations existantes et à en développer de nouvelles s'il y a lieu.
- Instaurer une programmation culturelle.

¹¹La réalisation des axes dérivés permet l'atteinte de l'axe principal d'intervention.

L'énoncé de la politique culturelle

Axe 2 : La valorisation du patrimoine, qui contribue à forger l'identité culturelle au sein de la MRC du Fjord-du-Saguenay

Orientation 2.1 : Préserver et mettre en valeur les éléments matériels et immatériels de l'histoire et du patrimoine du territoire de la MRC pour les générations actuelles et futures.

Objectifs spécifiques :

- Sensibiliser les intervenants à l'importance du patrimoine.
- Améliorer les connaissances en regard du patrimoine.
- Favoriser le recours à des services professionnels en patrimoine.
- Mettre en place des mesures de protection et de reconnaissance du patrimoine bâti et des paysages.
- Faire découvrir et redécouvrir l'histoire locale et régionale.
- Mettre en valeur les potentiels culturel et patrimonial des attraits de la MRC.
- Participer à la concertation régionale en matière de patrimoine et de paysage.

Axe 3 : La reconnaissance et le soutien aux créateurs ainsi que la mise en valeur de l'activité culturelle professionnelle et amatrice sous toutes ses formes d'expressions¹²

Orientation 3.1 : Faire valoir et promouvoir le travail des artistes, des artisans et des organismes du territoire de la MRC de toutes les formes d'expressions.

Objectifs spécifiques :

- Faire connaître le soutien et les services que peuvent offrir les municipalités.
- Se doter de moyens de reconnaissance de l'implication des artistes et des artisans.
- Favoriser la reconnaissance de l'action bénévole et encourager la relève dans les organismes culturels.
- Faciliter le développement de projets visant à répondre aux besoins des artistes et des artisans en matière de pratique et de diffusion.

Orientation 3.2 : Agir à titre de catalyseur en regard de la concertation et des alliances possibles entre créateurs en vue de projets culturels multidisciplinaires.

Objectifs spécifiques :

 Susciter la mise en place de projets qui permettent des maillages entre différents organismes, artistes et artisans et qui contribuent au développement et au renouvellement de l'offre.

¹² Arts de la scène, arts médiatiques, arts visuels, artisanat, métiers d'art, savoir-faire traditionnels, histoire et patrimoine, lettres et livres.



Axe 4 : La concertation et les partenariats équitables en matière de développement et de promotion des arts, de la culture et du patrimoine

Orientation 4.1 : Stimuler l'éveil et l'épanouissement culturel des jeunes en collaboration avec les milieux scolaire, communautaire et culturel.

Objectifs spécifiques :

- Entretenir les échanges entre les milieux scolaire, communautaire et culturel.
- Appuyer les interventions du programme Culture-Éducation visant à promouvoir les réalisations et les activités culturelles auprès du milieu scolaire et des élèves.
- Mettre en place de nouveaux projets qui contribuent au renforcement du sentiment d'appartenance.

Orientation 4.2 : Renforcer les collaborations avec les intervenants touristiques régionaux pour la promotion et la mise en valeur du tourisme culturel de la MRC.

Objectifs spécifiques :

- Développer et accroître le potentiel d'attraction touristique des arts, de la culture et du patrimoine.
- Favoriser le réseautage entre les milieux culturel et touristique afin d'optimiser les retombées.
- Contribuer à la mise en place de forfaits en tourisme culturel en exploitant notamment le lien nature-culture.
- Accroître la promotion des attraits culturels et patrimoniaux sur le plan touristique.

Orientation 4.3: Développer et maintenir des rapports constructifs avec les différents domaines d'activités qui composent les communautés locales.

Objectifs spécifiques :

- Implanter des actions concrètes et concertées avec les partenaires susceptibles de s'impliquer dans le développement des arts, de la culture et du patrimoine.
- Développer de nouvelles approches de financement.
- Reconnaître l'apport des organisations et des intervenants culturels dans la qualité de vie des municipalités et dans le développement économique.

Le plan d'action

En vue du déploiement de la politique culturelle, la MRC du Fjord-du-Saguenay entend mettre en œuvre un plan d'action regroupant l'ensemble des interventions qui seront réalisées au cours des prochaines années. Basé sur les idées suggérées lors des ateliers de travail de consultation, ce plan d'action déterminera les projets structurants, les partenaires visés, les échéanciers poursuivis et l'estimation des coûts de mise en œuvre. Ce plan d'action fera également l'objet de modalités de suivi afin d'effectuer une évaluation continue de la réalisation de la politique culturelle.

Véritable moyen de mobilisation, le plan d'action se veut un outil rassembleur donnant la possibilité au milieu de s'impliquer dans la mise en valeur des arts, de la culture et du patrimoine. Nous comptons donc sur la collaboration des divers intervenants, créateurs, citoyens et partenaires dans la mise sur pied de ce plan d'action.

Enfin, la MRC du Fjord-du-Saguenay invite les municipalités de son territoire à se doter, à leur tour, d'une planification en développement culturel en lien, par exemple, avec leur politique familiale. Elles pourront, à cet effet, s'inspirer des principaux constats, axes d'intervention et orientations de la politique culturelle de la MRC. Ainsi, une véritable prise en charge des communautés en regard de la culture, des arts et du patrimoine sera possible.

CRÉDITS DE LA PUBLICATION

Recherche et rédaction : Ariane Fortin

Révision de contenu : Groupe de travail pour l'élaboration de la politique

culturelle, Steeve Lemyre et Nicole Rioux

Révision linguistique : Stéphanie Tétreault

Conception graphique: Imag'in Création graphique

Crédits photos: Suzanne Larouche (p.6), François Cormier (p.7), Diane Déry (p.7), Carl Bouchard (p.9), Martial Tremblay (p.9), Alexandre Giroux (p.10), Nathalie Villeneuve (p.11), Symposium provincial des Villages en Couleurs (p.11), Site de la Nouvelle-France (p.12-16), Municipalité de Saint-Félix-d'Otis (p.12), Festival de la Chanson de Saint-Ambroise (p.13), Le Chevrier du Nord (p.14), Marc Gagnon (p.14), Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget (p.16), Hubert Troestler (p.18) et MRC du Fjord-du-Saguenay

Crédit de l'œuvre en page couverture : Juli Lesage

Note aux lecteurs

Les définitions des termes utilisés dans ce document se trouvent dans le document « Terminologie » disponible aux bureaux de la MRC et sur le site Internet www.mrc-fjord.qc.ca. Cette terminologie vise à faciliter la lecture et la compréhension du texte et permet une mise en contexte de différents aspects traités dans la politique culturelle.

Références pour « Une histoire d'eau et de bois »

- 2 Camil Girard et Normand Perron, Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Institut québécois de la recherche sur la culture, Québec, 1989, 665 p.; Jocelyn Caron, avec la collaboration de Marie-José Fortin, Paysages du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Conseil du loisir scientifique, Alma, 2005, 228 p.
- Jean Martin, « Les activités forestières au Bas-Saguenay (1838-1945) », Saguenayensia, Chicoutimi, vol. 31, no 2, 1989, p. 19-24.
 Dany Côté, De la colonisation à la mondialisation : Histoire de l'industrie agricole du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Société historique du Saguenay, 2004, 292 p. Publication no 51.
- ⁶ Roland Bélanger, « Saint-David-de-Falardeau, Bref aperçu historique », Saguenayensia, Chicoutimi, vol. 40, no 3, 1998, p. 13-28: Russel Bouchard, avec la participation de Rosaire Dufour. « Saint-David-de-Falardeau : de l'eau, de la terre et des hommes », Cahiers de Saguenayensia, Histoire des municipalités no 16, Cap-Saint-Ignace, Ateliers graphiques Marc Veilleux, v. 1998, p. 14.

Ce document est publié par :

LA MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY 3110, boul. Martel Saint-Honoré (Québec) GOV 1L0

418-673-1705 418-673-7205

www.mrc-fjord.qc.ca reception@mrc-fjord.qc.ca

reception@mrc-fjord.qc.ca

ISBN 978-2-9811380-0-2 Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2009 Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2009

POINT DE SERVICE DE LA MRC:

449, rue Principale Saint-Félix-d'Otis (Québec)

GOV 1MO

418-544-0113 418-544-1081

